

L'être humain est-il autonome dans ses affaires? Si oui ?jusqu'où s'étend son autonomie

<"xml encoding="UTF-8?>

Question



?L'être humain est-il autonome dans ses affaires? Si oui jusqu'où s'étend son autonomie

Résumé de la réponse

Dans la vie, il nous arrive à plusieurs reprises de nous sentir seuls, mais contraints de poursuivre le chemin qui nous est tracé. Un destin fixe qui nous a été prédestiné dans lequel on retrouve la race, la nationalité, la famille, la taille, la langue, etc. Mais en revanche, dans la vie et sur ce chemin nous sommes égarés, voire embrouillés. La première question qui nous vient à l'esprit c'est de se dire : que dois-je faire? Quelle voie devrais-je choisir? Oui, des mots tels que lequel, pourquoi, et comment montrent bien nos options et nos facultés. Cependant en ce qui concerne la faculté de l'être humain il faut dire que nous ne sommes ni la cause complète pour réaliser nos objectifs facultatifs, ni dans l'expectative sans y jouer aucun rôle. Par conséquent, alors même que parmi toutes les conditions et préparations et autres raisons de nos actes, nous sommes la cause incomplète, cependant, en l'absence de cette cause incomplète, .autrement dit notre faculté et notre volonté, notre action n'aboutira pas

Réponse détaillée

l'acte d'un être humain est un des phénomènes de la création divine et comme tout autre phénomènes dans le monde, il dépend totalement d'une cause. Et étant donné que l'être humain fait partie de la création divine et qu'il entretient une relation existentielle avec les autres choses de ce monde, ces dernières ne sauront être sans effet dans les actes de l'être humain[1]. Par exemple, le morceau de pain que l'être humain mange. Pour cette action, il faut l'intervention des mains, des pieds, de la bouche, de la conscience, de la force et de la volonté. Mais en outre, pour ce faire, il faut que ce morceau de pain existe, qu'il soit accessible, qu'il n'y ait pas d'empêchement et que d'autres conditions liées au temps et au lieu soient réunies. En l'absence de l'un de ces éléments, l'action ne sera pas en mesure de s'accomplir et avec leur réalisation (la réalisation de la cause complète), la réalisation de l'action devient indispensable[2]. (La cause complète est la réalisation de toutes les causes et de toutes les conditions pour accomplir un acte ou créer un objet). Or, de part la volonté de Dieu tout puissant, qui est notre Maître et Seigneur, l'être humain est à l'origine de ses affaires

.facultatives

C'est-à-dire que si pour réaliser un événement ou un fait il faudra par exemple la réunion de 5 conditions, l'une d'elles est la volonté ou la faculté de l'Homme. A titre d'exemple, pour allumer une lampe, il faut disposer de tous les moyens nécessaires notamment, il faut un interrupteur, des fils électriques, une ampoule, un courant, un compteur électrique relié à la source de production, c'est-à-dire une centrale électrique. Or, une des causes qui permettent d'allumer la lumière, c'est d'appuyer sur l'interrupteur. Dans cet exemple pour nos actes facultatifs lorsque toutes les conditions sont réunies, appuyer sur l'interrupteur relève de notre faculté. En effet, le Tout puissant a voulu que l'homme ait, lui-même, la faculté de provoquer un événement dans ses affaires facultatives. La nécessité de l'action faisant partie de l'ensemble des raisons de la cause complète n'est pas contraire à la relativité de l'action de l'être humain par rapport à cette cause complète. Dans notre exemple, il est juste que pour allumer la lumière, il faut la réunion de toutes les causes et conditions, mais appuyer sur l'interrupteur par l'être humain est-il indispensable ou possible? La réponse est tout à fait claire. Si la personne le souhaitait, elle appuierait sur l'interrupteur, toutes les causes seraient réunies et la lumière serait

.nécessairement allumée

C'est précisément ce souhait qui montre la relativité de la faculté. Par conséquent, l'être

humain à la possibilité, autrement dit la faculté d'une action et sa nécessité par rapport à l'ensemble de la cause n'entraîne pas la nécessité de l'action par rapport à d'autres éléments. La conception et la compréhension simple de l'être humain confirment aussi cette vision. Car, nous constatons bien que les gens font la distinction entre le fait manger, de boire, d'aller, de venir et l'état des personnes tel que la santé, la maladie, la taille. Dans le premier cas, il y a une relation directe avec la volonté et la faculté de l'Homme. On y porte un jugement ou une critique. Au contraire dans le second cas, l'Homme n'est pas lié à une obligation. A l'aube de l'Islam, parmi les sunnites deux écoles existaient sur les actes de l'être humain. La première disait que les actes des humains dépendent de la volonté inébranlable de Dieu et elle estimait que l'Homme a une obligation dans ces actes. La seconde disait que l'Homme était indépendant dans ses actes et qu'ils n'appartiennent pas à la volonté divine et sont exclus de la destinée. Mais selon les instructions de la noble famille du vénéré Prophète de l'Islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants) qui sont conformes aux instructions apparentes du noble Coran, l'Homme est autonome dans ses actes, mais pas indépendants. C'est le Tout puissant qui a voulu l'action via la faculté de l'être humain. Par conséquent l'action est une nécessité et l'Homme en détient la faculté. Autrement dit, l'action est indispensable par rapport à l'ensemble de ses causes et facultative et possible par rapport à un .[des éléments de cet ensemble à savoir l'être humain[3

:Bibliographie utile

L'anthropologie; Mahmoud Radjabi, Chapitres V et VI -1

L'enseignement de la philosophie; Mesbah Yazdi; Vol. II, Leçon 69 -2

La justice divine; Morteza Motahari -3

Dans le 1^{er} cas de figure, la cause suffit pour la réalisation de l'effet. Il faut une cause et un [1] effet Autrement dit la relation entre la cause et l'effet est indispensable. Dans ce cas, la cause

est appelée complète. Dans le second cas de figure même si la cause ne se réalise pas sans l'effet, cependant, elle ne suffit pas non plus pour l'existence de l'effet et il faut un ou plusieurs éléments pour que l'existence de l'effet devienne nécessaire. Dans ce cas, on l'appelle la cause incomplète

.Tabatabaï, Seyyed Mohammad Hossein; Le Chiisme en Islam, p.78 [2]

.La même référence p. 79 [3]